

# VILLE DE LA VERRIÈRE

## Le portage de repas



Les personnes âgées de plus de 60 ans et/ou en situation de handicap ont la possibilité de se faire livrer sept jours sur sept un déjeuner et un dîner par une société qui propose des menus adaptés à certains régimes alimentaires.

Le montant de la participation financière est fonction des ressources.

### **Contact**

Service social (CCAS)  
avenue des Noës  
Mairie de La Verrière  
Tél. 01 30 13 87 64

[actionsociale@mairie-laverriere.fr](mailto:actionsociale@mairie-laverriere.fr)